

Direction Générale Déléguée à la Cohérence Territoriale  
Mission Loire

Rédigé par Rémy DAVID +33 (0)2 40 99 52 20  
remy.david@nantesmetropole.fr

Nantes, le 25 janvier 2019

## Compte-rendu *PROJET*

Objet de la réunion : Conférence Permanente Loire n°27  
Date de la réunion : 19 décembre à Saint Herblain

**Membres de la conférence** (en gras les invités présents)

ROUSSEL Fabrice  
ALLARD Gérard  
ROBERT Alain  
ALIX Jean-Guy représenté par JL VASSEROT  
VEY Alain  
**AUDIC Philippe**  
**STAEBLER Martine**  
ROY Elise  
RODAT Antoine  
BOUTRAND Monique  
**PERRAUD Eric**  
**FRENEAU Pascal**  
**VALLEE Antoine**  
RICHEUX Bernard  
**LE FUR Gabriel**  
BOISDRON Philippe  
**PEYON Jean Pierre**  
**LEFEBVRE Marc**  
MAYOL Michel  
**BOURDELIN Jean**

Les services de Nantes Métropole

**DAVID Rémy**  
TURCK Sylvie  
**TENOUX Gilles**  
DALENS Jean Pierre  
BRINDEL Jean Pierre  
RAMOND Emmanuelle  
CAUDAL Gaëlle  
MAURY Hélène  
LE PEMP Elisabeth  
GIRAUDON Nathalie  
BAZIN Emilie

Autres participants CCMN et Ecumerie cf CR

**Diffusion** : Participants, excusés, Mission Loire, autres services de la métropole présents, Equipe Loire et DGA

Mise en ligne sur le site [www.nanteslaoireetnous.fr](http://www.nanteslaoireetnous.fr)

**Prochaine réunion** : 31 janvier à 18h15 au Pellerin - Mairie Annexe allée George-Sand-salle du Conseil Municipal



## 1. **Présentation ESTRANS**

Marie Delaite, Elia Desmots et Capucine Dufour

Les Villes d'Indre et de Couëron ont décidé de soutenir la création artistique prenant la forme d'une traversée spectacle les 18 et 19 mai 2019. L'écumerie se présente comme une compagnie de paysagiste travaillant avec des artistes et des habitants le rapport à l'eau en l'occurrence ici la relation entre deux îles atterries le bourg de Basse Indre et le bourg de Couëron. <http://www.lapaperie.fr/soutien-creation/projets>

Questions / réponses :

Gabriel Le Fur signale également à Couëron que l'arrivée du père Noël se fera cette année sur la Loire.

Plus sérieusement, est posée la question des suites de cet événementiel ? Les suites, ce sont d'abord les traces, les enregistrements qui peuvent alimenter la suite des réflexions intercommunales et c'est aussi la mise en réseau et le rapprochement entre acteurs et habitants des deux communes et plus subtilement cela accrédite et renforce l'évidence de retisser le lien entre les deux communes par une liaison douce paysagère découvrant les paysages de bord de Loire, prolongeant la promenade du quai JP Fougerat et offrant une alternative à la voie automobile.

## 2. **Journée Initiatives Loire – Centre culturel maritime de Nantes CCMN**

André Peron, Arnaud Biette, Jean Paul David et Jean Dupoirion.

Depuis la fin des années quatre vingts, le CCMN organise des visites de l'estuaire, visites le plus souvent commentées par des clés de lecture paysagère ou géographique visant à retrouver la culture perdue du fleuve perceptible à Nantes et tout au long de l'estuaire.

L'association est propriétaire d'une péniche stationnée canal saint Félix.

A travers sa proposition de Journée Initiatives Loire, le CCMN souhaite contribuer à répondre à l'engagement 18 adopté par Nantes Métropole et s'inscrire dans la préconisation établie par la CPL dès 2017.

A l'issue de la présentation des principes de construction (cr CPL du 20 novembre) de l'évènement envisagé le 27 avril, les échanges conduisent à :

- Identifier, par site, les thèmes qui seront particulièrement mis en lumière avec les acteurs.
- Rechercher une mise en perspective de ce ou ces thèmes avec :
  1. les autres thèmes pour illustrer la pertinence de la transversalité c'est à dire les interdépendances entre les différentes réalités mis en lumière.
  2. Les différentes échelles du lieu à l'estuaire
- Se centrer sur la dimension « initiative » - celles des acteurs qui impulsent de nouvelles dynamiques dans différents champs, pour bien se différencier de la proposition festive de Débord de Loire. Par cette initiative, la CPL souhaite moins mettre l'accent sur ce que fait la Métropole que sur ce que font les acteurs non institutionnels.
- Garder autant que possible la diversité des thèmes y compris sur les sujets de mobilité et de franchissement.
- Préconiser, parmi les sites proposés, de substituer la confluence de la Sèvre au bénéfice d'un site à Trentemoult à identifier. Cela permettrait de renforcer l'évocation du trafic portuaire par la mise en valeur de la zone d'évitage
- Rechercher en terme de communication un effet de synergie en associant à la communication préalable, les supports de la collectivité et des acteurs institutionnels pour faire connaître l'évènement.
- Diffuser un tableau de suivi de la préparation par site identifiant les thèmes et les acteurs ou initiatives repérées, avec une colonne pour permettre aux membres de la CPL de devenir référent et de s'investir plus particulièrement sur tel ou tel aspect.
- Le Programme de l'évènement sera un support pédagogique : en ce sens, il devra viser à remettre en perspective le site dans l'estuaire.

- **Saint-Herblain et la Loire**

intervention et échange avec Monsieur Noblet, adjoint à l'urbanisme, espaces publics, et espaces verts.

Saint-Herblain est une commune ligérienne atypique – elle dispose de 2 km de rives de Loire mais sans lien avec les secteurs d'habitat, qui plus est seuls 200 m sont pleinement accessibles au public. Pour beaucoup d'herblinois, la commune s'arrête à la ligne de chemin de fer et tout ce qui se passe au sud de celle-ci c'est déjà Indre. L'itinéraire Loire à vélo passe à Saint-Herblain : ce n'est pas sans doute la section la plus glamour. Et pour les habitants des quartiers nord de la commune, le rapport à la Loire ne peut être que très lointain – rien à voir donc avec Indre. La vallée de la Loire à Saint-Herblain est occupée par une zone industrialo-portuaire orientée désormais davantage vers les TP que vers l'énergie, le site d'une ancienne décharge à ciel ouvert, une zone de marais, une station d'épuration, un village d'entreprise et son restaurant.

Le lien au fleuve est donc largement à reconquérir et à renouveler : c'est un engagement du mandat et c'est dans ce cadre que Saint-Herblain s'est impliqué dans l'écriture d'un cahier d'acteur lors du grand débat Nantes la Loire et nous. Ce travail s'est poursuivi dans le cadre de la participation citoyenne développée à l'occasion de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable sur le territoire communal : rue du Plessis Bouchet il s'agit de conforter à l'avenir les activités économiques. De Tougas à Indre, favoriser un renouvellement orienté vers le tertiaire et l'artisanal ainsi que la création d'accès au fleuve : une étude d'aménagement va être lancée prochainement associant le GPM, Nantes Métropole et la Ville. En 2018, la municipalité a souhaité explorer avec les habitants les enjeux liés au cours Hermeland, cette dorsale verte non construite gérée par la Ville qui, du nord au sud, relie et/ou sépare les grands quartiers herblinois. Les concertations en cours font apparaître des secteurs qui fonctionnent très bien et des secteurs qui vont moins bien : c'est le cas du secteur de Tougas et du débouché du cours Hermeland vers la Loire. Les premiers ateliers orientent vers des objectifs de développement des usages de façon à réduire les effets de coupures des infrastructures et des espaces naturels.

La municipalité de Saint-Herblain est présente dans les réflexions sur un futur parc naturel régional.

Sur le plan de la transition énergétique, le site de Tougas va accueillir une centrale photovoltaïque. Parmi les atouts de ce site, c'est un point haut à partir duquel on a une vision à 360° de tout l'ouest de l'agglomération : à ce stade, pourquoi ne pas rêver en faire un lieu pédagogique consacré au déchet et à la résilience – passer d'une décharge à ciel ouvert à un parc producteur d'énergie, belvédère, dominant un site de marais, un espace riche en biodiversité.

Sur l'ensemble de ces espaces, il y a une dimension paysagère à investir pour rendre l'espace plus fluide, plus compréhensible et plus praticable.

Ces réflexions herblinoises rejoignent des démarches à plus grande échelle, la Loire et les engagements, l'idée de parc naturel régional ou celle de l'étoile verte.

Sur la mobilité et les franchissements : la question n'est pas qu'herblinoise, les difficultés d'accès et de sortie du pont de Cheviré sont, on le voit ce soir, bien réelles. C'est donc bien un problème pour l'ouest de l'agglomération : report sur le cœur de l'agglomération avec doublement de Anne de Bretagne et un franchissement amont, amélioration de la fluidité sur Cheviré, diverses solutions sont envisagées dans l'étude de la Région : la municipalité est réservée sur l'éventualité d'un franchissement par un pont au niveau du CD 75.

- **Questions / Réponses :**

Monique Boutrand trouve très intéressant le projet Tougas, son histoire, sa reconversion au service de l'énergie et sa visibilité.

Jean Bourdelin interroge la domanialité de la zone industrielle portuaire ? Pascal Freneau expose que le GPM est propriétaire de certains terrains mais pas de tous. De part et d'autre de la route, c'est une mosaïque. C'est aussi l'intérêt de la démarche coconstruite entre le GPM, la ville et la Métropole de rechercher ensemble des vocations préférentielles, de définir un cap en se tournant sur la Loire. Rechercher des vocations en lien avec le fleuve mais aussi coexister : les riverains de Roche Maurice subissaient des nuisances lors du chargement des aciers recyclés sur Cheviré. La discussion a permis de trouver des solutions dans le process de chargement et aussi de matérialiser, par une table d'orientation, la distribution des activités sur le port.

Jean-Pierre Peyon souligne le changement de modèle en cours : il y a 20 ans, on considérait que la disparition de l'industrie favoriserait le développement tertiaire, aujourd'hui l'industrie est considérée comme composante essentielle du système économique. M Noblet confirme en concluant : la ZIL : on l'a, on la garde.

#### **4. Tour de table -**

Philippe Audic signale la publication d'un Hors Série sur la Sèvre et fait état de sa participation à une rencontre organisée par une association « la Seine n'est pas à vendre » qui s'est opposée avec succès à deux projets de franchissements piétonniers privés associés à des activités de loisir. C'était une réunion de mobilisation. La présentation du débat Loire et des suites mises en œuvre a suscité de l'intérêt. Philippe Audic fait état avec Pascal Freneau du workshop organisé par Nantes Métropole avec un certain nombre d'acteurs de l'économie et du tourisme portant la dimension Attractivité dans le projet d'ensemble Loire au cœur. Au delà du recueil des intentions ou des visions des uns et des autres, la présentation laisse entrevoir un projet vraiment orienté vers la Loire. Pascal Freneau signale qu'une des images du Belem à pleine mer n'est pas réaliste pour un connaisseur de la Loire. Enfin, il évoque l'opportunité que constitue le bras de la Madeleine pour des mouillages de bateaux. Techniquement possible cette solution en complément des quais présente un intérêt en terme de visibilité. Philippe Audic relève que Square Daviais s'esquisse une halle alimentaire complémentaire du marché.